

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
ESTIA KEDGE – ESTIA EESC
~~64121 SERRES CASTET~~
64210 BIDART
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'EESC ESTIA, et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2^{ème} alinéa, du décret n° 2000/470 du 31 Mai 2000 nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du centre de formation d'apprentis, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été élaborés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

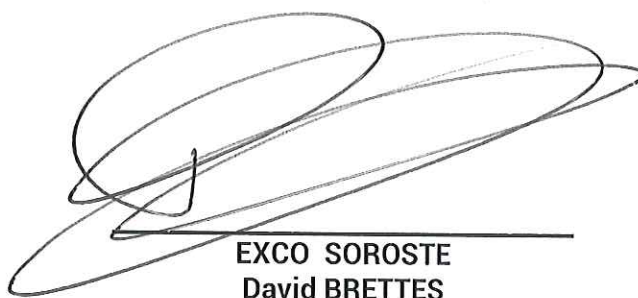
Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant :

- les clés de répartition des charges d'ESTIA, facturées au CFA. : 5.2

Fait à Bayonne, le 3 Avril 2019

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

A C T I F		E X E R C I C E C L O S L E 31/12/2018		E X E R C I C E N-1	
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	

A C T I F I M M O B I L I S E					
=====					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .					
FONDS COMMERCIAL (1)					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
AVANCES ET ACOMPTES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					
AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS					
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS					
AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES					
IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
PARTICIPATIONS					
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
PRETS					
PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES					
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES					
=====					
TOTAL					
=====					
A C T I F C I R C U L A N T					
=====					
STOCKS ET EN COURS					
CREANCES (3)					
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	29.767,00		29.767,00	12.200,00	
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	148.252,82		148.252,82	326.994,85	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
ACTIONS PROPRES					
AUTRES TITRES					
DISPONIBILITES	455.594,44		455.594,44	235.871,11	
C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T .					
=====					
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	110.201,86		110.201,86	88.616,92	
=====					
TOTAL	743.816,12		743.816,12	663.682,88	
=====					
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES					
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					
ECART DE CONVERSION ACTIF					
=====					
TOTAL DE L'ACTIF	743.816,12		743.816,12	663.682,88	
=====					
(1) DONT DROIT AU BAIL					
(2) DONT A MOINS D'UN AN					
(3) DONT A PLUS D'UN AN					
=====					

		AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
P A S S I F A V A N T R E P A R T I T I O N			
C A P I T A U X P R O P R E S			
APPORTS		261.464,00	261.464,00
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		122,44	122,44
ECARTS DE REEVALUATION			
RESERVES :			
RESERVE LEGALE			
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES			
RESERVES REGLEMENTEES			
AUTRES RESERVES			
REPORT A NOUVEAU		76,87	
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)		1.580,42	76,87
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
TOTAL		263.089,99	261.509,57
A U T R E S F O N D S P R O P R E S			
DROITS DU CONCEDANT			
TOTAL			
P R O V I S I O N S P O U R R I S Q U E S & C H A R G E S			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL			
D E T T E S (1)			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)			
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS			
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		7.779,90	10.350,99
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES			
DETTE FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES		301.941,76	199.024,66
DETTE FISCALES & SOCIALES		18.221,47	37.046,85
DETTE S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES			
AUTRES DETTES		117.983,00	118.950,81
C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T I O N (1)			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		34.800,00	36.800,00
TOTAL		480.726,13	402.173,31
E C A R T S D E C O N V E R T I O N P A S S I F			
T O T A L D U P A S S I F		743.816,12	663.682,88
(1) DONT A PLUS D'UN AN			
DONT A MOINS D'UN AN			
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS			

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :	*	*	*
*-----	*-----	*-----	*-----
* VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
* PRODUCTION VENDUE	*	83.928,98	63.800,00
* PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	*	83.667,00	63.800,00
* INTER SERV. FRAIS DE PERSONNEL	*	261,98	*
* REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...	*	*	*
* MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	83.928,98	63.800,00
* PRODUCTION STOCKEE	*	*	*
* PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	2.184.851,05	2.004.577,71
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	*	121.442,37	156.333,00
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	*	641,53	105.688,50
* TAXE APPRENTISSAGE	*	2.014.050,21	1.692.556,21
* AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATION	*	50.000,00	50.000,00
* REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	*	*
* AUTRES PRODUITS	*	1,31	0,60
* AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	*	1,31	0,60
*-----	*-----	*-----	*-----
* TOTAL	*	2.268.781,34	2.068.378,31
* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :	*	*	*
*-----	*-----	*-----	*-----
* ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*
* VARIATION DE STOCK	*	*	*
* ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	8.374,36	6.706,87
* PETIT MATERIEL-OUTILLAGE	*	6.351,46	5.790,84
* FOURNITURES DE BUREAU	*	57,60	*
* FOURNITURES DE MATERIEL INFORMATIQUE	*	*	17,50
* FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	*	1.904,36	898,53
* HABILLEMENT & VETEMENT TRAVAIL	*	60,94	*
* VARIATION DE STOCK	*	*	*
* AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	*	2.010.334,35	1.774.815,64
* LOCATIONS VEHICULES	*	1.409,55	1.406,78
* ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	*	8.270,25	1.107,00
* ABONNEMENT DOCUMENTATION	*	29,59	*
* OUVRAGES DOCUMENTATION	*	336,34	273,43
* BANQUE DONNEES AEF (EX FIRMNET CCI.FR)	*	241,68	159,71
* HONORAIRES	*	24.122,86	7.046,09
* HONORAIRES DE FORMATION	*	19.484,00	3.504,00
* FOIRES ET EXPOSITIONS	*	350,00	300,00
* CATALOGUES ET IMPRIMES	*	792,00	*
* FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	*	359,73	117,82
* VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	*	7.480,62	11.843,91

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1
VOYAGES ET DEPLACEMENTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	10.164,89		11.796,58
VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	81.393,05		117.529,64
VOYAGES ET DEPLACEMENTS IMPUTABLES S/FPC PERSONNEL PER	197,74		296,40
VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES			48,00
RECEPTIONS	3.152,06		2.459,51
TELEPHONE	222,30		337,94
INTER-SERVICES PRESTATIONS DIVERSES EXTERIEURS	1.506.558,10		1.307.525,91
COTISATIONS DIVERSES	20.500,00		500,00
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	5.733,00		6.021,00
RESTAURATION DES APPRENTIS	44.069,00		52.574,00
FPC (PROGRAMME)	1.620,00		3.780,00
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	171.033,39		147.624,17
PRESTATIONS DE FORMATION	102.814,20		98.563,75
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		5.135,65	5.271,05
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	2.712,87		2.776,22
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	1.799,81		1.853,22
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	622,97		641,61
SALAIRES ET TRAITEMENTS		138.026,51	145.594,91
SALAIRES - INTERVENANTS	138.026,51		145.594,91
CHARGES SOCIALES		56.156,90	59.499,74
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	40.980,86		42.679,79
HUMANIS RETRAITE ENSEIGNANTS VACATAIRES	9.806,52		9.446,34
COTISATIONS CMAC - ENSEIGNANTS VACATAIRES	3.599,70		4.431,53
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	1.769,39		1.762,61
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,43		1.179,47
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS			
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		49.744,92	76.531,81
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	394,92		465,35
AUTRES CONTRIBUTIONS	49.350,00		46.816,00
BOURSES ET PRIX			29.250,00
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE			0,46
TOTAL		2.267.772,69	2.068.420,02
RESULTAT D'EXPLOITATION		1.008,65	41,71
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			

	*	EXERCICE	AU 31/12/2018	* EXERCICE N-1 *
	*			*
	*			*
	*			*
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES	*		571,77	*
	*			*
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*	571,77	*	*
	*			*
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE	*			*
	*			*
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	*			*
	*			*
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC	*			*
TOTAL	*		571,77	*

* C H A R G E S F I N A N C I E R E S :	*	*	*	*
*****	*			*
	*			*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*			*
	*			*
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)	*			35,16
	*			*
INTERETS DES EMPRUNTS ETUDIANTS ESTIA	*			35,16
	*			*
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES	*			*
	*			*
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.	*			*
TOTAL	*			35,16

RESULTAT FINANCIER	*		571,77	35,16

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*		1.580,42	76,87

	EXERCICE	AU 31/12/2018	EXERCICE N-1

* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	1.580,42 *	76,87-*
* PRODUITS EXCEPTIONNELS :	*	*	*
* SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
* REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF. DE CHARGE	*	*	*
* TOTAL	*	*	*
* CHARGES EXCEPTIONNELLES :	*	*	*
* SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
* SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
* TOTAL	*	*	*
* RESULTAT EXCEPTIONNEL	*	*	*
* PARTICIPATION DES SALAIRES	*	*	*
* IMPOTS SUR LES BENEFICES	*	*	*
* TOTAL DES PRODUITS	*	2.269.353,11 *	2.068.378,31 *
* TOTAL DES CHARGES	*	2.267.772,69-*	2.068.455,18-*
* BENEFICE OU PERTE	*	1.580,42 *	76,87-*
* Y COMPRIS :	*	*	*
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	*	*	*
* - REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	*	*	*
* (1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX. ANT.	*	*	*
* (2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.	*	*	*
* (3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*
* (4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*



CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS ESTIA

De l'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESTIA au capital de 3.836.630 euros

Siège social : Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

1. PÉRIMÈTRE DES COMPTES ANNUELS

1.1. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SIEGE – ORGANISME GESTIONNAIRE

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 3.836.630 euros

Sis Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le n° 824 457 675

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

LOCAUX OU SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

KEDGE Bachelor Bayonne Pays Basque

Centre consulaire de formation – 50-51, allées Marines – BP215 – 64102 Bayonne Cedex

Téléphone : 05-59-46-58-58 – Web : www.bayonne.cci.fr

Les locaux appartiennent à une SCI immobilière dont le principal associé est la CCI Bayonne Pays Basque. L'ESTIA et donc son CFA en sont locataires.

Le CFA ESTIA accueille deux types de formation par l'apprentissage :

- Ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA ;
- Programme supérieur de gestion et commerce KEDGE Bachelor.

1.2. LES DATES CLÉS

Le CFA a été créé historiquement par la CCI Bayonne Pays Basque le 1^{er} octobre 1992.

L'école d'ingénieurs ESTIA a été filialisée au 1^{er} janvier 2017 par la CCI Bayonne Pays Basque, la dotant du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

En conséquence un avenant à la convention quinquennale 2013-2017 portant création du CFA ESTIA a été signé entre la Région Nouvelle et l'EESC ESTIA le 5 mai 2017, lui permettant de devenir officiellement l'organisme gestionnaire du CFA en remplacement de la CCI Bayonne Pays Basque.

Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 5 février 2018 entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire EESC ESTIA portant création d'un CFA pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

1.3. LES COMPTES

Les comptes du CFA sont extraits de ceux de la structure juridique « École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA », Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS

	31-déc.-18	31-déc.-17	31-déc.-16
APPRENTIS			
Nombre total d'apprentis	188	166	151
- <i>Apprentis ingénieurs ESTIA</i>	<i>183</i>	<i>162</i>	<i>148</i>
- <i>Apprentis KEDGE Bachelor</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>3</i>

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) a imposé de nouvelles règles de fonctionnement pour la formation d'ingénieurs par l'apprentissage en 2016, permettant seulement un parcours sur trois années au lieu de deux auparavant, ce qui a eu un effet négatif sur les effectifs de la formation ESTIA cette même année. Des mesures correctives ont été prises en 2017 pour adapter les recrutements, ayant un effet direct sur les effectifs qui sont repartis à la hausse.

Les effectifs de la section KEDGE Bachelor restent stables à 5 étudiants.

Le CFA fait ressortir un résultat bénéficiaire de 1.580,42 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2018. L'exercice est marqué par la fin des subventions européennes liées aux programmes « qualité des CFA » de la Région Nouvelle Aquitaine et FSE.

On note une bonne collecte de taxe d'apprentissage, en hausse de 19%, en corrélation avec la hausse des effectifs d'étudiants apprentis.

Dans les coûts de fonctionnement on note une augmentation des droits de scolarité payés aux universités partenaires, du fait d'un nouveau partenariat avec l'Université de Nice pour la délivrance du Master MBDS.

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le décret du 31 mai 2000 prévoit la mise en place d'une comptabilité distincte pour les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Le Groupe de travail chargé de définir le plan comptable spécifique pour les CFA ainsi que la mise en place de cette comptabilité distincte a terminé ses travaux en 2002. Le nouveau référentiel a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 constitue le deuxième exercice du CFA ESTIA sous sa nouvelle forme juridique, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1.2 de la présente annexe. Toutefois, les règles d'établissement des comptes ont été les mêmes que celles des années précédentes notamment sur les points suivants :

- Le CFA utilise les locaux, les équipements, les personnels administratifs, techniques et enseignants permanents, ainsi que la logistique générale de l'école d'ingénieurs ESTIA, ou ceux du Centre de Formation Consulaire de la CCI Bayonne Pays Basque, selon le cycle de formation ;
- La subvention de 300K€ attribuée par la CCI Bayonne Pays Basque à sa filiale ESTIA, affectée à hauteur de 50K€ par ESTIA à son CFA, et représentant la subvention du gestionnaire au fonctionnement du CFA ;
- La totalité de la taxe d'apprentissage collectée en N est comptabilisée sur l'exercice afférent, et ce, dans le respect de la convention quinquennale liant la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire ESTIA.

3.2. LES CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique). L'écart des échéances des créances et des dettes figure au point 4.1.

3.3. LES PROVISIONS

Pas de provisions inscrites dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2018</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	29 767,00	29 767,00	0,00
Autres créances	148 252,82	148 252,82	0,00
Charges constatées d'avance	110 201,86	110 201,86	0,00
Total des créances	288 221,68	288 221,68	0,00
DETTES			
Dettes fournisseurs	301 941,76	301 941,76	0,00
Dettes fiscales et sociales	18 221,47	18 221,47	0,00
Autres dettes	117 983,00	117 983,00	0,00
Produits constatés d'avance	34 800,00	34 800,00	0,00
Total des dettes	472 946,23	472 946,23	0,00

4.2. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2018</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs - factures non parvenues	66 699,43
Autres dettes d'exploitation - charges à payer	11 424,90
Total des charges à payer	78 124,33
PRODUITS A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	7 267,00
Subventions d'exploitation à recevoir	146 635,07
Total des produits à recevoir	153 902,07

4.3. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2018</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	110 201,86
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	34 800,00

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RESSOURCES NON UTILISÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les produits ont été comptabilisés dans les comptes de classe 7. Il n'y a pas de ressources non utilisées à la fin de l'exercice 2018.

La totalité de la taxe d'apprentissage collectée sur l'exercice a été portée au compte de produit #746000 pour un montant de 2.014.050,21 euros.

5.2. CHOIX DES CLÉS DE RÉPARTITION ET LEUR MÉTHODE D'APPLICATION

5.2.1. ESTIA

L'école d'ingénieurs ESTIA mutualise ses moyens sur l'ensemble de ses activités pour maximiser leur efficacité. Il n'y a donc, pour l'instant, pas d'équipement ni de personnel (hormis les intervenants extérieurs) qui opère exclusivement pour le CFA.

On considère plusieurs activités réparties entre unités d'affaires et services supports.

Les unités d'affaires sont les centres de responsabilité vus par le marché (elles représentent les grands métiers d'ESTIA) ; ces centres possèdent en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs. Chaque unité d'affaire fait appel à des ressources partagées et à des services supports qui possèdent également en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs.

Les clés de répartition sont ainsi définies et le mode opératoire est annexé (Annexe 1) au présent rapport :

- **Clé n°1** : répartition des masses salariales ;
- **Clé n°2** : services supports et moyens communs formations ;
- **Clé n°3** : répartition des moyens généraux ;
- **Clé n°4** : effectifs du cycle ingénieur ;
- **Clé n°5** : effectifs moyens pondérés du cycle ingénieur ;
- **Clé n°6** : effectifs moyens pondérés de l'ensemble des formations.

À ce titre, le montant des frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2018 atteint la somme de **1.506.558,10 euros**.

5.2.2. KEDGE Bachelor

Les frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élèvent à **37.000 euros**. Ce montant résulte d'une répartition proportionnelle des coûts de la formation KEDGE Bachelor selon le rapport nombre moyen d'apprenti sur le nombre total des étudiants suivant cette formation.

5.3. COMPTES DE LIAISON

Le tableau suivant présente les comptes de liaison et leur position au 31 décembre 2018.

<i>En euros - Année 2018</i>	Débiteur	Créditeur
CONTREPARTIE		
Service Appui aux Entreprises	0,00	0,00
Service Compositadour	0,00	0,00
Service Formation Supérieure	0,00	106 558,10
Total des contreparties	0,00	106 558,10

ANNEXE 1 : MODE OPÉRATOIRE DE RÉPARTITION DES COUTS

1. Répartition des masses salariales

1.1. ESTIA Recherche

Il est établi que 50% de la masse salariale des enseignants chercheurs d'ESTIA Recherche est affectée au cycle ingénieur et financée par lui.

1.2. Fondation

Les fonds sont versés en totalité pour le financement d'ESTIA Recherche.

1.3. Responsables

Le responsable de l'apprentissage est affecté en totalité sur le CFA, déduction faite des temps directement imputés sur les projets menés selon déclaration des temps passés.

Le responsable des études en totalité sur ESTIA et sur le cycle ingénieur puis répartis entre ESTIA et le CFA selon la clé n°5 établie sur la base des effectifs moyens des élèves ingénieurs.

PIC : salaires chargés affectés sur les différents projets selon déclaration des temps passés, le solde réparti à 40% sur PIC + 20% sur la pépinière + 40% sur l'incubateur.

2. Services supports et moyens communs formations

2.1. Définition

On y trouve :

- L'ensemble des coûts non affectables directement ;
- Les coûts directs des services supports ;
- Les coûts directs des services définis comme les moyens communs formations.

2.2. Les clés de répartition

Clé N° 2 - Moyens généraux									
	SERVICE SUPPORTS			MOYENS FORMATIONS		ESTIA ENTREPRENDRE		ESTIA RECHERCHE	
	AGF	DIR	ORLI	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER	
Bâtiment estia 2			3%	38%		16%	6%	37%	
Autres moyens généraux et Estia 1	5%	5%	15%	75%					

Clé N° 3 - Services supports

1/ Définitions

DIVERS	CCI, Téléphonie abonnement, démarche qualité,		
SERVICES SUPPORTS	SERVICE SUPPORTS		
	AGF	DIR	ORLI
MOYENS FORMATIONS	MOYENS COMMUNS FORMATIONS		
	SCOLA ACCUEIL	PIC	

2/ Répartition

DIVERS & SERVICES SUPPORTS	SCOLA ACCUEIL 25%	PIC 18%	INCUBATEUR 6%	PEPINIERE 6%	RECHER 37%	COMPOS 8%	Clé N°3.1
MOYENS FORMATIONS = SCOLA ACCUEIL + PIC	Master Systémique 0,00%		ING PROJ 1,49%	CILIO 2,04%	CYCLE INGENIEUR 96,47%		Clé N°3.2
					FA	FS	
					23,38%	73,09%	

Clé N° 4 sur le cycle ingénieur (à partir de l'effectif présent dans les murs)

CYCLE INGENIEUR	2018				2019				2020				2021	
Wolverhampton	11	5%	50	23%	33	14%	62	27%	171	68%	195	77%	189	73%
Cranfield	39	18%			29	13%								
Salford	31	14%	31	14%	17	7%	17	7%						
Bilbao / STRATO	14	7%	14	7%	27	12%	27	12%		0%				
Formaposte	10	5%	10	5%	10	4%	10	4%	24	9%				FS
Madrid + Paris Descartes + mondra	55	26%	55	26%	58	25%	58	25%						
Apprentis	55	26%	55	26%	54	24%	54	24%	58	23%	58	23%	71	27%
Totaux	215	100%	215	100%	228	100%	228	100%	253	100%	253	100%	260	100%

Clé N°5 Effectif moyen 2/3 année 2018 + 1/3 année 2021 + 1 les autres

promos -->	2018	2019	2020	2021	total	
FS	106,67	174,00	195,00	63,00	538,67	76%
FA	36,67	54,00	58,00	23,67	172,33	24%
	143,33	228,00	253,00	86,67	711,00	100%

promos -->	2018	2019	2020	2021	total	
FS	74,42%	76,32%	77,08%	72,69%	75,76%	
FA	25,58%	23,68%	22,92%	27,31%	24,24%	

Clé N°6 - Effectifs moyens toutes formations

Formations spécialisées	nbre	2017	FI	FC	FA	CUMUL
Etudiants CILIO	15	15,00		15,00		15,00
Ingénierie projets 2018	11	11,00		11,00		11,00
Master systémique	0	0,00		0,00		0,00
			0,00	26,00	0,00	26,00
			26,00		0,00	
			100,00%		0,00%	
			FS		FA	